PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES - PLOUNEOUR-TRAEZH-BRIGNOGAN

KANNADIG AN TI-KÊR

BULLETIN MUNICIPAL

SPECIAL CONFINEMENT

Numéro 3 – Vendredi 10/04/2020

CONFINEMENT NATIONAL

Le dispositif de confinement est prolongé jusqu'au 15 avril.
Si la situation sanitaire l'exige, il pourra être reconduit après cette date.

RESERVE DE BENEVOLES : PARTICIPER A LA SOLIDARITE, c'est possible pour tous à partir de 16 ans. Vous souhaitez aider ? Inscrivez-vous en complétant le formulaire disponible sur le site internet http//www.plouneour-brignogan-plages.fr ou en flashant le QR code ci-contre. Plus d'une soixantaine de bénévoles ont déjà rejoint la réserve. Merci !

COLLECTE DE MASQUES : des points de collecte existent désormais dans les 2 sas des Mairies.
Un bac est mis à disposition : venez y déposer les tissus et élastiques que vous avez chez vous et qui sont nécessaires à la confection de masques. Les couturières bénévoles pourront transformer et rapporter dans un second bac, les masques réalisés. Ils sont à disposition de la population. Nous vous rappelons qu'un premier lavage à température élevée est impératif avant tout port de ces masques en tissu. Nous demandons également de ne prélever que le strict nécessaire : 1 masque par personne.
Un grand merci à toutes les petites mains de la commune pour la fabrication de masques pour le bien de tous ! Si vous souhaitez vous associer à cette action ou avoir plus de renseignements, contactez Danièle LE VERCHE au 06.62.70.73.16.

LES DEUX MAIRIES RESTENT OUVERTES, MAIS IL EST IMPERATIF D'APPELER AVANT DE VENIR !
ACCUEIL TELEPHONIQUE : Mairie de Brignogan-Plages, 8 h 45 / 12 h 15 et 13 h 30 / 17 h 15 au 02.98.83.40.06.
Mairie de Plounéour-Trez, uniquement le matin, au 02.98.83.41.03.
Mail : mairie@plouneour-brignogan.bzh. Site internet : http://www.plouneour-brignogan-plages.fr.
Avant toute sortie autorisée, n'oubliez pas de vous munir des documents nécessaires pour vos déplacements. Des autorisations dérogatoires sont à votre disposition dans les deux sas des Mairies. Recommandations du gouvernement pour vous protéger et protéger les autres : www.gouvernement.fr/info-coronavirus. Une version numérique de l'attestation de déplacement est désormais disponible pour smartphone et tablette en se rendant sur le lien suivant : https://bit.ly/2XaDEkF. Cette version numérique génère automatiquement un QR Code permettant aux forces de Police et de Gendarmerie de procéder à leurs contrôles en limitant le contact avec les personnes en déplacements.

Les personnes seules, fragiles ou en difficulté durant cette période peuvent téléphoner en mairie pour se faire connaître. N'hésitez pas également à faire un signalement en Mairie si vous connaissez dans votre entourage des personnes vulnérables. 02.98.83.40.06.

AUTORISATION D'URBANISME DELIVREE - Accord de PC : Charles LANDRY et Sarah ALEXANDRE, 6 bis route de Cleusoër, extension d'habitation.

LA POSTE

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE est fermée jusqu'à nouvel ordre. Seules les personnes connues comme ne disposant pas de carte bancaire peuvent effectuer des retraits au guichet, sur rendez-vous. *Appelez la mairie si vous avez une question à ce sujet.*
Les horaires de la poste de Lesneven sont : 9 h-12 h et 13 h 30-16 h 30 du lundi au vendredi.
Les facteurs assurent leurs tournées les mercredi, jeudi et vendredi.
Opérations possibles à la poste de Lesneven : retrait d'argent, paiement pré-posable, Western Union (vous récupérez votre argent mais pas de possibilité d'envoi), retrait de colis uniquement (pas d'expédition), envoi et retrait de recommandés. Les autres opérations (achat de timbres, enveloppes) sont réalisées sur les machines automatiques.
Le bar des Mouettes pour le relais poste est actuellement fermé.

FRELONS : Nous vous demandons d'être vigilants, les températures remontent progressivement et les frelons asiatiques vont commencer à construire leurs nouveaux nids. La fondatrice débute seule la construction de son nid, dans un premier temps, et ce jusqu'au mois de mai, les nids dits « nids primaires ». Ils sont le plus souvent situés dans les vérandas, au coin extérieur des fenêtres, sur les volets roulants, les cabanes à oiseaux, boîtes aux lettres, abris de jardin, sous les gouttières. C'est à ce moment-là qu'il faut agir ! Pensez au piégeage !

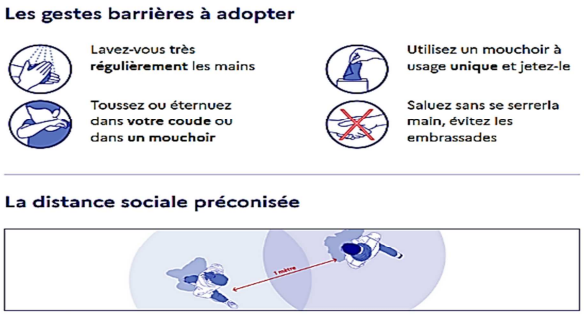

Arrêté en vigueur au 27 mars portant interdiction des accès aux espaces côtiers et plans d'eau intérieurs dans le Finistère téléchargeable sur le site http://plouneour-brignogan-plages.fr rubrique « covid-19 informations municipales ». **Faites preuve de discipline et respecter les consignes. Les contrôles de gendarmerie sont nombreux. Soyons responsables, restons chez nous !**

VOS COMMERCES OUVERTS :
PROXI - 02.98.83.40.57 – Livraison possible.
BREIZH MARKET – 02.29.62.67.08 – paiement par carte ou chèque uniquement – Livraison possible.
LE FOURNIL boulangerie – 02.98.41.25.47.
LE GRAND LARGE Tabac Presse Pain – 02.98.83.55.85
LES MOUETTES Tabac Presse – 02.98.83.47.04

VENTES A EMPORTER : **RESTRICTION DES HORAIRES**. L'arrêté préfectoral en date du 20/03/2020 impose que les restaurants et débits de boissons qui exercent la vente à emporter ou la livraison, cessent leur activité entre 22 h et 5 h. Aucun autre service de livraison aux particuliers ne sera accepté dans cette tranche horaire, excepté pour les personnes de 65 ans et plus conformément à l'article L113-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Marché du vendredi matin Place de la Liberté : fruits et légumes, légumes bio, fromages et produits laitiers, pains, boucher et poissonnier. Les étals sont éloignés les uns des autres, merci de respecter les distanciations sociales !

MECAMER : **Nouveau : retrouvez « un catalogue » de certains produits sur www.mecamer.fr** . Le redémarrage de l'atelier est programmé au 15 avril dans les mesures préconisées pour tous. Pour toute information 02.98.83.52.69, 06.63.95.35.02, mecamer29@wanadoo.fr. Merci de votre soutien !

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES :

VENTE DE BONS D'ACHAT POUR SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ : mise en ligne il y a quelques jours, la plateforme www.soutien-commerçants-artisans.fr connaît un franc succès. En quelques jours, plusieurs centaines de commerçants s'y sont inscrits et quelque 20 000 € de bons d'achat ont été récoltés. Valables dès la fin du confinement, ces achats avancés permettent aux artisans et commerçants de soutenir leurs trésoreries le temps de la fermeture. Commerçants et artisans de la Côte des Légendes n'hésitez pas à vous y inscrire !

RÉGION BRETAGNE - MOBILITÉ ET TRANSPORTS
Depuis le début de la crise sanitaire, le Conseil Régional de Bretagne adapte au mieux son offre de transport. Cette offre de transport a été revue pour répondre aux enjeux du confinement tout en continuant de garantir une offre de mobilité pour les personnes ayant une activité professionnelle essentielle au maintien des services de première nécessité. Depuis le lundi 6 avril, un nouveau plan de transport adapté a été déployé sur le réseau BreizhGo. Vous pouvez consulter le détail de cette offre de transport à l'adresse : www.breizhgo.bzh/info-covid19

Question SANTÉ

MAISON MEDICALE : zone de la Gare, 02.98.83.51.31. **PHARMACIE** : 8 rue de l'Eglise, 02.98.83.40.14. **PHARMACIE DE GARDE** : 3237.
CABINETS INFIRMIERS : Brignogan-Plages (02.98.83.55.25), 6 avenue du Général de Gaulle. **En raison de l'épidémie, pas de permanences au cabinet.** Plounéour-Trez (02.98.83.55.44), place de la Mairie, permanences au cabinet de 8 h à 8 h 30 tous les jours sauf le week-end. **AMR** : avenue de Général de Gaulle, 02.98.83.45.18.
DEFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE : sas mairie de Brignogan, sas de la bibliothèque place de la Mairie à Plounéour, sur le côté de la salle de sports à Plounéour, au stade de foot à Kervillo.
NUMEROS D'URGENCE : Pompiers 18 – SAMU 15 – Gendarmerie de Lesneven 02.98.83.00.40.